
Rapport de la réunion de la Commission des sports et des loisirs de la Commune de Walferdange du jeudi 24 novembre 2022

Présents: M. Romain Breuer (président), M. Ricardo Baptista Barra, M. Fritsch Gerd (remplace Mme Vic Flesch), Mme Martine Gortan-Thill, Mme Helga Krecké-Mardetschläger, M. Gigo Lamesch, Mme Michèle Schmit (secrétaire), M. Guy Urbany, M. Alain Weins, M. Manou Ginter, M. Georges Weyer,
Mme Marie-Anne Eiden (remplace Mme Grün-Hanquet Mariette).

Absent (excusé): Mme Grün-Hanquet Mariette, Mme Vic Flesch, M. Claude Schaul.

Ordre du jour:

Subsides pour les sociétés sportives

Déroulement de la séance:

- 1) Le Président souhaite la bienvenue à tous les membres et membres remplaçants présents. Ensuite il présente le tableau de distribution des subsides alloués par la commune de Walferdange aux associations sportives pour la saison 2021/2022.
- 2) Monsieur Breuer explique le système de la répartition des points, puis il résume quelques observations, comme par exemple que la valeur des points est de nouveau la même qu'avant la pandémie, mais moins haute que l'année précédente. Surtout les petits clubs ont profité de ce développement. C'est dû aussi au fait que les clubs ont de nouveau la possibilité d'organiser plus de tournois et de compétitions.
Les clubs ont reçu le tableau avec la répartition des subsides en avance et ils ont eu la possibilité de poser leurs questions ou de clarifier quelques points. Seulement quelques-uns ont profité de cette occasion. La répartition a été adaptée en augmentant le subside du club de tir à l'arc et du club de tennis. Pour le club de Cricket, ceci n'était pas possible.
- 3) La séance se poursuit avec des questions posées par les membres. Ces derniers semblent tout à fait favorables à la répartition du budget alloué.

- 4) Un membre s'assure de ce qui est couvert par *Participation à des manifestations par l'administration communale*, comme le cortège de la fête nationale, la journée de la commémoration, le catering au Walfer Bicherdeeg (subsides 2022/23). Il y a des discussions sur ce sujet de remplacer cette participation aux manifestations par une activité réelle/pratique comme les efforts et participations appropriés au Walfer Bicherdeeg cette année-ci. De suite, il y a encore des discussions au fait que les efforts de quelques clubs lors de la journée du Walfer Vollekslaf ne devraient pas aussi être pris en compte. Mais comme il s'agit d'un événement organisé par une organisation privée et non pas par l'administration communale, ceci ne peut pas être pris en considération.
- 5) Certains membres de la commission sont d'avis qu'il faudrait améliorer le système de distribution des points pour le rendre encore plus équitable et pour éviter que "quelques grands clubs prennent la moitié du gâteau". Quelques idées proposées sont soit d'échelonner le nombre de licenciés par club au-dessus de 150 licenciés de façon qu'ils obtiennent un pourcentage inférieur, soit de travailler avec des coefficients. Ou l'idée d'utiliser une valeur des points fixe et de faire fluctuer le budget. Pour ce dernier, il faudrait faire une simulation pour calculer l'augmentation budgétaire possible. Une autre idée discutée est celle de ne pas allouer des subsides par licence comme les subsides obtenus par licence sont bien supérieur au prix de la licence payée à la fédération respective (15€ vs 2-3€). Ou d'introduire un subside de fonctionnement pour les clubs de sport. Un groupe de travail ou une réunion de la commission sera organisée pour discuter sur ce point.
- 6) Un autre sujet abordé de suite est celui d'une augmentation budgétaire ou au moins de faire une comparaison des différents budgets alloués aux subsides des clubs sportifs par d'autres communes, pour voir comment la commune de Walferdange se situe. D'un côté, c'est une commune avec un nombre assez élevé de clubs sportifs, donc logiquement moins de subsides rentrent finalement dans les caisses des clubs. D'un autre côté, un total de 73'300€ (autour de 10'000€ par club) semble peu comparé à quelques exemples mentionnés comme celui de Contern (?), où le club de Basket reçoit 64'000€, en plus du logement des joueurs professionnels payé par la commune. C'est pourquoi il serait intéressant de faire quelques recherches pour assurer que les clubs de la commune restent compétitifs. En résumé : le système actuel des allocations des subsides est bien, mais il faudrait augmenter le budget afin de mieux soutenir les clubs sportifs.

7) Un dernier point abordé est celui de la remise des mérites sportifs qu'il faudra organiser plus tôt l'année prochaine, à la fin du mois de mai, à cause des élections communales.

La séance se termine avec le remerciement du président aux membres de la commission.

Pour la commission des sports et des loisirs,



Michèle Schmit
Secrétaire



Romain Breuer
Président